

Un prêtre suspendu suite à une accusation d'agression sexuelle datant de 1992

L'abbé Régis Beils, curé de Vendeville et ancien aumônier du lycée Saint-Paul de Lille, a été suspendu à titre conservatoire par l'archevêché de Lille hier, suite au témoignage d'un homme aujourd'hui âgé de 44 ans. Une dizaine d'autres personnes se seraient, depuis, manifestées pour apporter des témoignages allant dans le même sens.

PAR CARINE BAUSIÈRE
ET OLIVIER HENNION
region@lavoixdunord.fr

VENDEVILLE. Grégory a 44 ans. Marié et père de famille, il occupe un poste d'ingénieur dans le domaine de la sûreté nucléaire après de brillantes études scientifiques menées notamment à l'université de Lille 1. Il travaille aujourd'hui pour une agence d'État, ce qui explique qu'il ne souhaite pas donner son nom de famille, pour « respecter mon devoir de réserve, sinon, je n'ai absolument pas peur de témoigner ».

UNE INVITATION À SON DOMICILE

Il y a vingt-sept ans, alors que Grégory était élève au lycée Saint-Paul de Lille, il aurait subi une agression sexuelle de la part de l'aumônier de l'établissement, Régis Beils : « Il avait encadré un voyage lycéen à Rome durant les vacances de Pâques 1992. Nous avons sympathisé, il m'a invité à venir manger chez lui à Wambrechies un midi. » C'est à cette occasion que l'agression se serait déroulée : « J'avais 17 ans, je pesais 60 kilos, contre ta quarantaine, tes 1,90 m et 100 kilos », écrit-il dans le post Facebook, adressé au prêtre, au maire de Vendeville et à l'évêché, dans lequel il dénonce ces faits.

La suite ? « J'ai réussi à me déga-ger, j'ai repris mon vélo et je suis rentré chez moi. Je n'ai pas pris conscience de la gravité des faits, j'ai oublié tout ça et continué à vivre, à faire de bonnes études. » Tout juste reconnaît-il avoir « évité toute occasion de me re-



L'abbé Beils a dynamisé ces dernières années le pèlerinage de Sainte-Rita.



LE PRÊTRE : « JE NE M'Y ATTENDAIS PAS »

C'est d'une voix cassée que l'abbé Beils répond, hier après-midi, au presbytère. Il « vit mal » ces révélations, auxquelles il ne « s'attendait pas du tout ». « Ce n'est pas quelque chose de récent », glisse-t-il, avant de mettre un terme à la brève conversation. « Discutez-en directement avec l'évêché. Moi, je ne peux rien vous dire de plus. »

Régis Beils avait été ordonné prêtre à 31 ans, en mars 1977. Il a consacré les seize premières années de son ministère à l'animation pastorale des élèves du centre scolaire Saint-Paul. C'est pendant cette période qu'auraient eu lieu les faits qui lui sont reprochés. Il a ensuite été nommé dans plusieurs paroisses, à Wambrechies, puis à Hem, avant d'arriver à Vendeville en 2014 pour prendre la direction du pèlerinage à Sainte-Rita.

trouver en sa présence ». C'est finalement la lecture du site de La Voix du Nord qui a convaincu Grégory de témoigner, via ce post Facebook et un courrier adressé au procureur de la République, qui décidera de la suite à donner et de l'éventuelle mise en examen de l'homme d'Église : « J'ai vu il y a quelques semaines un article consacré au pèlerinage de Sainte-Rita à Vendeville, précise Grégory, où l'abbé Beils était mis en avant. Je me suis dit qu'il fallait parler. »

La première réaction à son message est venue du vicaire général, « qui m'a écouté et pris en considération ». Un signalement a été réalisé aussitôt par l'arche-

« Le diocèse de Lille a effectué un signalement au procureur de la République et s'en remet à la justice. »

vêché. Un communiqué a été publié hier en fin de journée, dans lequel l'archevêque Laurent Ulrich déclare que « le diocèse de Lille a effectué un signalement au procureur de la République et s'en remet à la justice », et confirme que « le père Régis Beils est suspendu de toute responsabilité pastorale ».

« Je n'ai aucune intention de salir l'Église, reprend Grégory, c'est le fait d'un seul homme. » Sa détermination s'est toutefois vue confortée, ces derniers jours, par l'arrivée sur sa messagerie d'une dizaine de témoignages faisant écho au sien. « C'est maintenant à la justice de faire son travail. Je me tiens à sa disposition. »

Les épreuves du brevet des collèges reportées à cause de la canicule

RÉGION. Le brevet des collèges est reporté au lundi 1^{er} et au mardi 2 juillet en France métropolitaine. Près de 700 000 candidats devaient initialement passer ces épreuves jeudi et vendredi.

« Cette décision a été prise pour garantir la sécurité des élèves de troisième. (...) Il est impensable de laisser des salles à la chaleur étouffante, durant des heures », a expliqué le ministre de l'Éducation nationale. L'ordre des épreuves serait identique au

programme original. En cas d'empêchements majeurs, conséquences de ce calendrier modifié, « certains élèves pourront participer à la session de septembre », a déclaré Jean-Michel Blanquer.

GARDER LES ENFANTS

Pour le baccalauréat, le ministre a indiqué qu'il n'y aurait aucun changement, les dernières épreuves écrites se déroulant hier. Hier matin sur France info, la mi-

nistre de la Santé Agnès Buzyn avait alerté sur la situation dans les écoles et collèges : « Nous allons suivre la situation jour par jour, il y aura des consignes jour par jour. Je ferai un point au ministère tous les soirs à 17 h avec les remontées de l'Agence française de santé (ARS) et l'avis de Météo-France, département par département et s'il convient de garder des enfants à la maison jeudi ou vendredi, nous donnerons les consignes en ce sens. Pour l'instant ce n'est pas prévu. » ■



Une décision prise « pour garantir la sécurité des élèves », explique le ministre de l'Éducation nationale.